

Prestations

Présentations et tarifs de nos prestations.

- [?? Méthode et missions](#)
- [?Foire aux Questions \(FAQ\)](#)

⚙️ Méthode et missions



input est un **atelier d'architecture coopérative** mettant au centre de son travail la **co-conception** pour une architecture **personnelle, évolutive et inclusive**. Nous sommes attachés à tout type de projets, tant que nous pouvons y réfléchir ensemble.

Nous ne fournissons pas juste des plans mais **une méthode** amenant vous et les intervenants **jusqu'à la réussite du projet de construction**. Cette méthode vous accompagne dès notre premier rendez-vous jusqu'à la fin du chantier.

Vous pouvez faire appel à nous pour tous types et tailles de projets, même en dessous de 150 m². Pour les signatures de complaisance, vous n'êtes pas au bon endroit.

Notre méthode

01. Visite de conseil

Nous débutons chaque projet avec un rendez-vous sur site, indispensable pour se rencontrer et voir le projet. Pendant une petite heure, nous échangeons à propos du projet afin de comprendre le contexte dans lequel vous souhaitez débiter cette aventure et comprendre vos objectifs et contraintes.

Après cet échange, si nous pensons être en mesure de vous aider, nous expliquons notre approche. Si nous sommes tous convaincus que c'est une bonne idée de travailler ensemble, nous échangeons des étapes à

suivre.

02. Esquisse chiffrée

Cette première étape sans engagement vous permet de ne pas signer une mission complète et offre donc une base de travail entre nous afin de commencer à établir une relation de confiance pour la suite du projet. En se basant sur votre programme et d'un relevé de l'existant, nous travaillons ensemble pour déterminer une première approche des éléments essentiels du projet et une estimation du montant des travaux.

03. Suivi des études

Les études continuent en se basant sur les travaux précédents et précisent les dimensions de l'ouvrage, son aspect et exprime les solutions retenues en établissant une notice précisant l'ensemble des matériaux extérieurs/intérieurs accompagné d'une estimation plus précise.

04. Autorisations d'urbanisme

Lorsque le projet est soumis au dépôt d'une autorisation d'urbanisme, déclaration préalable ou permis de construire, Nous prenons en charge la constitution et le dépôt du dossier. Cette mission comprend l'élaboration des pièces administratives et graphiques nécessaires.

05. Préparation du chantier

Cette phase comprend votre validation des matériaux, des procédés constructifs et des équipements intérieurs retenus pour le projet. Sur cette base, nous établissons les plans et documents graphiques nécessaires à la définition précise et détaillée des ouvrages, par corps d'état, en vue de leur consultation par les entreprises.

À l'issue de la consultation des entreprises, nous procédons à l'analyse comparative des offres reçues et établissons un rapport de consultation. Nous vous accompagnons dans le choix des entreprises et nous vous proposons une liste des entreprises susceptibles d'être retenues pour la réalisation des travaux.

06. Suivi du chantier

Nous définissons avec vous et les entreprises, le planning prévisionnel de réalisation des travaux. Nous organisons et dirigeons les réunions de chantier, rédige, diffusons les comptes rendus et assurons la coordination ainsi que le suivi de l'avancement des travaux, dans le cadre de la mission.

Nous assistons le client lors de la réception des travaux. À ce titre, nous organisons la visite de réception, établissons les procès-verbaux correspondants et recensons, le cas échéant, les réserves formulées à l'encontre des ouvrages réalisés. Nous assurons ensuite le suivi de la levée des réserves jusqu'à leur constatation.

Nos contrats

Mission complète

- Ce contrat vous permet de vous reposer sur l'architecte qui gère l'ensemble de votre projet, de son idée à sa réalisation. Nous vous accompagnons sur l'ensemble des phases de votre projet ; la conception, le budget, le suivi de chantier jusqu'à sa livraison sont compris.

Esquisse

- Cette première étape sans engagement vous permet de ne pas signer une mission complète, des études au chantier, et offre donc une base de travail entre nous afin de commencer à établir une relation de confiance pour la suite du projet.

Conception

- La seconde étape affine la proposition choisie du projet et est accompagnée de la production d'images, de documents techniques et d'une estimation plus précise. Elle est suivie de la réalisation des autorisations d'urbanisme, le permis de construire ou la déclaration préalable. Nous nous occupons de produire les différents documents et les échanges avec les instances administratives.

Travaux

- De la préparation du chantier, au choix des entreprises jusqu'à l'exécution des travaux, nous vous accompagnons tout au long de cette aventure qu'est votre projet.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus :

[Prendre rendez-vous](#)

❑ Foire aux Questions (FAQ)

A quoi ça sert un architecte ?

Un architecte est un professionnel réglementé, garant de la qualité architecturale, technique et réglementaire de votre projet. Notre objectif est de vous accompagner jusqu'à [la réussite de votre projet](#) de construction.

Vous êtes plutôt architecte d'intérieur ou d'extérieur ?

Comme les chats, je peux faire les deux. Mais contrairement aux chats, nous sommes inscrits à l'ordre des architectes, une profession réglementée accompagnée d'une assurance décennale imposée. Un architecte d'intérieur n'est pas une profession réglementée.

Nous ne pouvons pas concevoir votre projet sans penser l'ensemble. Comment placer une fenêtre sans savoir comment est disposé l'intérieur d'un bâtiment ? L'architecte inscrit a la possibilité d'intervenir sur l'ensemble d'un bâtiment et de produire les autorisations administratives de tous les types et tailles de projets.

Combien ça coute une mission d'architecte ?

Nos honoraires sont libres et varient notamment en fonction de la complexité du projet, de sa surface et de l'étendue de la mission confiée. Un premier rendez-vous, gratuit et sans engagement, permet d'échanger sur votre projet et d'établir ensemble une proposition de mission ainsi qu'une estimation claire et transparente des honoraires.

Nos honoraires sont ensuite définis au forfait et ne sont pas calculés en fonction d'un pourcentage du montant des travaux.

Et si ça coute trop cher ?

Malheureusement, il n'y a pas de solutions magiques pour construire à moindre coût, sinon nous serions déjà riches et acclamés. Nous pouvons regarder ensemble pour trouver des solutions alternatives ou réduire les prestations.

Merci de vos efforts mais c'est encore trop cher.

Vous êtes motivés ? Que pensez-vous de l'auto-construction en réalisant une partie des travaux vous-mêmes ?

Ca dure combien de temps ?

La durée d'un projet dépend de sa nature, de son ampleur et de ses spécificités. Les projets de rénovation présentent généralement des délais plus courts que ceux d'une construction neuve. À titre indicatif, il faut prévoir :

- environ 2 mois pour les études et la préparation du dossier de permis
- 2 à 5 mois pour l'instruction administrative
- 4 à 18 mois de travaux, selon la nature et l'importance du chantier

Je n'ai pas besoin de vous, mon frère travaille dans le bâtiment

Mon beau-père travaille dans l'automobile, je ne lui ai pas demandé de me construire une voiture. Nous vous proposons une méthode permettant de réaliser votre projet selon vos contraintes avec une expertise technique et architecturale au service de vos attentes. Mais vous pouvez aussi vous fâchez avec votre beau-frère en cas de problèmes.

Je n'ai pas besoin de vous, je travaille dans le bâtiment

Bien le bonjour cher confrère !

Je trouve que vos projets sont moches

Chaque projet est unique car chaque client est unique. Notre métier n'est pas d'imposer mes préférences mais de révéler vos attentes. Par contre, votre voisin a peut-être des goûts qui ne vous conviennent pas, qui sommes-nous pour juger ?

Un maître d'oeuvre c'est moins cher

C'est parfois vrai, mais un maître d'œuvre n'a pas une obligation d'indépendance vis-à-vis des entreprises qu'il sélectionne. Sa rentabilité se joue sur l'écart entre ce que vous lui payez et le coût réel de la réalisation.

Quels sont les différences entre un maître d'ouvrage et un maître d'oeuvre ?

La maîtrise d'ouvrage aussi dénommée Maître d'Ouvrage est tout simplement le client, à savoir le commanditaire des travaux. Le maître d'œuvre est la personne physique ou morale qui réalise le projet pour le compte du maître d'ouvrage. Il est l'exécutant chargé de la bonne réalisation des travaux et de la mise en pratique technique de celui-ci. Dans le cas présent il s'agit de [input](#).

Quelle est la différence entre Architecte DPLG, DE, HMONP ou ENSAIS ?

- Un architecte **DE**, diplômé d'état, est diplômé au grade de master d'une école d'architecture.
- Un architecte **DE HMONP**, Habilité à la maîtrise d'œuvre en nom propre, est diplômé d'une année d'étude supplémentaire et peut s'inscrire à l'ordre des architectes.
- **DPLG**, diplômé par le gouvernement, est l'ancienne appellation des architectes DE HMONP.
- **ENSAIS** est une ancienne appellation des architectes DPLG diplômés de l'INSA de Strasbourg.

[En savoir plus ?](#)